

Parc Animalier d'Auvergne

PRESENTATION DU PARC

Le Parc du Cézallier a été créé par Maurice Blanc en 1984. En 2012, ce dernier a été racheté pour devenir le Parc Animalier d'Auvergne. Depuis 10 ans, le Parc s'efforce à devenir un **acteur majeur dans la protection des espèces menacées**. Il a été reconnu **membre de l'EAZA** (Association Européenne des Zoos et Aquariums) en 2014, seulement 2 ans après sa reprise. Plus de 7 ans après, **le Parc a triplé sa fréquentation** (110 000 visiteurs en 2019 contre 38 000 en 2012).

En 2022, le Parc Animalier d'Auvergne devient officiellement une **entreprise à mission**. Ce statut créé en 2019 par la loi PACTE permet aux entreprises qui le souhaitent de se doter d'une raison d'être intégrant la prise en compte des **impacts sociaux, sociétaux et environnementaux** de leurs activités. La finalité est de concilier la recherche de la performance économique avec la contribution à l'intérêt général.

Le Parc Animalier d'Auvergne est **un acteur engagé dans la protection des espèces menacées**, c'est pourquoi **80% des espèces** du Parc font partie d'un **programme de reproduction européen (EEP)**. Le Parc est **coordinateur de deux EEP**, celui des takins et celui des goral, deux espèces très méconnues du grand public.

Nos efforts vers la protection de la biodiversité et des espèces menacées s'expriment également par le soutien financier au fonds de dotation **Play for Nature** que nous parrainons depuis de nombreuses années. Expert dans la recherche de **programme de conservation in situ**, Play for Nature a développé deux axes d'actions : le premier est la **sensibilisation du public** et son information vis-à-vis des actions de conservation qui existent dans le monde, et le deuxième est la **récolte de fonds** qui peuvent ensuite être reversés intégralement à différents programmes de conservation à travers le monde. Les programmes suivis ont toujours englobé à la fois la **faune sauvage** et la **biodiversité en milieu naturel**, sans jamais oublier l'**aspect humain**. Ainsi, c'est l'écosystème naturel dans sa globalité mais également les relations des programmes avec les populations autochtones qui sont pris en compte lors du choix. Chaque année, le Parc Animalier d'Auvergne collecte **plus de 100.000€** pour Play for Nature pour reverser à pour soutenir des organisations qui agissent directement dans le milieu naturel.

En 2021, le Parc a également encouragé la création de l'association **Science Nature** qui œuvre au développement de la connaissance sur de nombreuses espèces et à étudier leur **bien être** en parc zoologique via notamment l'accueil de stagiaires en éthologie mais aussi en nutrition animal. En 2024, le Parc a engagé une vétérinaire nutritionniste pour travailler sur la recherche en nutrition et l'amélioration de la nutrition des pensionnaires du Parc.

FICHE DE POSTE – CDI Responsable pédagogique adjoint

Missions pédagogiques :

- Participer à la création et mise en place des ateliers et activités pédagogiques et scientifiques pour nos visiteurs, les écoles, les centres de loisirs et les entreprises ;
- Participer à la création et à la rédaction des panneaux pédagogiques du Parc ainsi que différents supports (site internet, articles, brochures...) ;
- Animer et préparer les différentes prestations proposées par le Parc Animalier d'Auvergne (Soigneur d'un jour, rencontres privilèges, goûters d'anniversaires, nourrissages privés, ateliers pédagogiques, animations grand public...) ;
- Préparer, organiser et réaliser des colonies soigneur animalier ;
- Effectuer des missions de bricolage en lien avec les missions du pôle pédagogique (installation de panneaux, gestion des aires de jeux...) ;
- Participer au maintien de la propreté du Parc (nettoyage des panneaux pédagogiques et vitres) ;
- Suivre les réservations (particuliers, écoles, centres de loisirs, séminaires...) pour toutes nos différentes prestations et gérer le planning du service ;
- Gérer les réservations et demandes de devis en collaboration avec le service commercial ;
- Participer à l'organisation des événements du Parc tout au long de l'année en collaboration avec le service communication ;
- Animer les séminaires en collaboration avec l'équipe commerciale ;
- Être disponible et répondre aux questions des visiteurs ;
- Être force de proposition pour la création de nouveaux projets pédagogiques ;
- Participer aux réflexions et à la conception des projets pédagogiques ;
- Participer aux réflexions des nouveaux projets du Parc sur les investissements structurels et les innovations des prochaines années ;

Gestion RH et Administrative :

- Manager l'équipe pédagogique en cas d'absence du Responsable pédagogique ;
- Participer au recrutement des stagiaires, alternants et saisonniers ;
- Gérer les vêtements professionnels de l'équipe pédagogique ;
- Guider l'équipe pédagogique tout le long de leur contrat et être disponible en cas de besoin ;
- Rendre compte au Responsable pédagogique de tous défauts existants, ou toutes consignes données à l'équipe pédagogique ;
- En cas de besoin, prêter main forte aux autres équipes (accueil, boutique, restauration, animaliers...).

Gestion financière

- Participer à la gestion du budget alloué au service pédagogique sur l'année ;
- Acheter le matériel nécessaire aux ateliers, activités et projets pédagogiques avec le Responsable pédagogique ;
- Suivi des stocks du matériel pédagogique et bureautique ;
- Validation de devis et mise à jour des tableaux budgétaires ;

Profil recherché :

- Diplômé(e) d'un Bac+5 en biologie, médiation scientifique ou pédagogie ;
- Le BAFA ou le BAFD (ou diplômes équivalents) est un plus ;
- Qualités pédagogiques et relationnelles avec tout public ;
- Très bonne expression orale et écrite ;
- À l'aise devant les visiteurs, même nombreux ;
- Personne dynamique, impliquée et force de proposition ;
- Capacité de travail en équipe et en autonomie ;
- Intérêt pour les espèces, leur environnement et leur conservation ;
- Connaissances en zoologie ;
- Connaissances en bureautique.

Conditions :

- Rémunération : 2270€ brut mensuel
- Prise de poste : 2 octobre 2024
- Lieu d'exercice : Parc Animalier d'Auvergne
- Rythme de travail : 40 heures par semaine
- Travail les week-ends, jours fériés et vacances scolaires ;
- Repas et hébergement non pris en charge ;
- Permis B et véhicule nécessaires ;

Relations avec les autres postes :

Rattaché(e) au Responsable pédagogique, vous travaillerez également en étroites collaboration avec toutes les équipes du Parc.

Contact :

Camille FLUZIN – Responsable pédagogique adjointe

CV et lettre de motivation à envoyer par mail à : camille@parcanimalierdauvergne.fr